

Procès – Verbal de soutenance
Monsieur François BONNET
Institut d'Etude Politique de Paris
Universita degli studi di Milano-Bicocca

Thèse soutenue le 20 janvier 2006 à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris présentée pour le doctorat mention sociologie de l'IEP Paris et de l'Universita Degli Studi Di Milano-Bicocca.

La thèse est intitulée : *La production de l'ordre. Contrôler des gares et des centres commerciaux à Lyon et Milan.*

Le jury était composé des membres suivants :

François DUBET, Professeur de sociologie à l'Université de Bordeaux II, Rapporteur

Yves GRAFMEYER, Professeur de Sociologie à l'Université de Lyon II, Directeur d'Etude à l'EHESS, Rapporteur

Ota de LEONARDIS, Professeure de Sociologie à l'Université de Milan Bicocca, Co directrice de thèse

Hugues LAGRANGE, Directeur de recherche au CNRS, OSC, Sciences Po

Patrick LE GALES, Directeur de recherche au CNRS, CEVIPOF, Sciences Po, Co directeur de la thèse

Enzo MINGIONE, Professeur de sociologie et doyen de la faculté de sociologie de l'université de Milan Bicocca, Président

La soutenance commence à 14h30, le jury ayant retenu **Enzo Mingione** pour présider. **François Bonnet** présente tout d'abord son travail, sa genèse, ses apports, ses questionnements, le tout d'une manière très claire et argumentée.

Le président donne la parole à **Patrick Le Galès**, directeur de la thèse. Celui-ci souligne tout d'abord sa profonde satisfaction de voir le travail remarquable de François Bonnet arriver à échéance. Il rappelle brièvement le parcours du candidat. Jeune étudiant à Sciences Po, François Bonnet avait suivi les cours et séminaires de sociologie urbaine enseignés par Patrick Le Galès, Marco Oberti et Edmond Préteceille. Etudiant enthousiaste, curieux, passionné de sociologie, il avait écrit un mémoire de fin d'étude sur l'internationalisation des cadres supérieurs lyonnais et de leurs enfants à partir d'une belle enquête. Il a ensuite suivi le DEA de Sociologie de l'action organisée avec Erhard Friedberg. Il a gagné le concours pour l'allocation de recherche du doctorat européen URBEUR de l'université de Milan Bicocca, organisé avec l'IEP Paris, la London School of Economics et l'université Humboldt de Berlin. Il s'est donc inscrit en thèse en cotutelle et présente le doctorat dans ses deux universités de rattachement.

Pendant ses presque deux années passées à Milan, il a appris les méthodes quantitatives et comparatives, l'italien, la sociologie italienne et européenne, la société italienne. François Bonnet est également devenu un pilier et un organisateur actif des doctorants européens au sein du *Research and Training Network* de sociologie urbaine URBEUROPE organisé par Milan Bicocca avec Sciences Po et cinq autres universités. Au cours de sa formation doctorale il s'est donc frotté aux sociologues jeunes et confirmés et aux traditions théoriques et empiriques européennes et américaines. Pendant ses quatre ans de thèse, François Bonnet a publié deux articles, a enseigné la sociologie en premier cycle à Sciences Po avec un enthousiasme communicatif, a organisé le pôle « ville » de Sciences Po, a présenté des papiers dans des conférences en France et à l'étranger, a participé à l'organisation de journée d'études et du colloque du comité RC 21 de l'Association Internationale de Sociologie en juin 2005.

Si l'on ajoute à ce parcours déjà fort complet le fait que François Bonnet n'a que 26 ans et qu'il vient de partir pour un post doc au département de sociologie de l'université de Columbia (avec Sudhir Venkatesh et Charles Tilly), où il travaille sur un quartier de l'East New York, on voit que sa

formation a été très riche et diversifiée, un exemple de la nouvelle génération de sociologues européens comparatistes. Ajoutons que c'est le premier candidat au doctorat formé par la filière de sociologie urbaine de Sciences Po qui s'appuie sur les trois laboratoires CEVIPOF, CSO et OSC. Au cours de ces années pendant lesquelles **Patrick Le Galès** a eu le plaisir de travailler avec le candidat, ce dernier a fait preuve de qualités évidentes : enthousiasme, énorme capacité de travail, progression rapide, grande intelligence du terrain, générosité dans l'effort, dynamisme, organisation.

François Bonnet est sociologue jusqu'au bout des ongles. C'est un grand lecteur d'œuvres sociologiques et des grandes revues de sociologie. Au fil de sa formation variée, François Bonnet s'est fait une culture sociologique assez remarquable, et il a fait preuve d'une grande maturité intellectuelle. **Patrick Le Galès** rappelle les conversations vives et animées à propos des travaux de Michael Mann, Giddens, Loïc Wacquant, Jack Katz, David Garland, Foucault, Bourdieu, Weber, Louis Wirth mais aussi Crozier, Beaud et Pialoux, Paugam, ou Dubet. Au fil de ses lectures, de ses écrits, de ses échanges dans des séminaires de recherche, François Bonnet s'est forgé un esprit critique appuyé sur une érudition conséquente. L'introduction de sa thèse et le soin apporté à la construction de son objet sur un domaine parfois glissant sur le plan conceptuel, à savoir les questions de l'ordre et du contrôle social, témoignent de son exigence intellectuelle et des ses capacités.

Par ailleurs, François Bonnet est un sociologue passionné par ses terrains. La thèse qu'il livre est riche de ses observations et de ses entretiens minutieusement rendus dans les supermarchés et les gares de Lyon et Milan. C'est un vrai chercheur qui prend des risques intellectuels, construit ses questionnements, et a le sens du terrain, de l'enquête et qui n'hésite pas à s'y plonger. Toute la richesse de sa thèse repose sur ce va et vient entre des problématiques très fouillées et précises et des terrains approfondis et bien analysés. Ajoutons que sa thèse révèle de vraies qualités de construction et d'écriture et une ironie sous jacente qui rejaillit au fil des formules et des extraits d'entretien comme par exemple « je ne suis pas raciste, mon agent de sécurité est noir ».

François Bonnet a construit sa thèse autour de la question de la production de l'ordre, de la sécurité et du contrôle social dans des espaces urbains. C'est une thèse de sociologie générale originale qui s'inscrit dans des terrains urbains. La thèse est organisée autour de trois problématiques, celle des acteurs de la production de l'ordre, publics et privés, celle micro des relations de pouvoirs entre ces acteurs et les populations cibles et enfin celle groupes cibles des acteurs de la production de l'ordre.

Le directeur de la thèse souligne enfin la qualité des annexes méthodologiques et la prise de distance par rapport au terrain qui se lit dans les notations faites pendant l'enquête.

Ota de Leonardis, co-directrice de la thèse, intervient ensuite. Elle souligne tout d'abord la réussite de la thèse. François Bonnet a construit un objet de recherche avec rigueur sans s'arrêter au corpus existant et il offre un traitement scientifique de l'objet construit. Le sérieux du travail, la rigueur de l'analyse sont particulièrement à apprécier. **Ota de Leonardis** insiste ensuite sur les terrains analysés dans la thèse, ce sont des terrains relativement difficile à gérer, à traiter, puis à comparer. Là aussi, François Bonnet a su méticuleusement construire le terrain puis se donner les instruments pour l'analyser, notamment pour ce qui concerne les cibles de l'ordre, ce qui constitue l'un des intérêts majeurs du mémoire.

Afin de poursuivre le dialogue critique qui a marqué leur travail pendant la thèse, **Ota de Leonardis** interroge François Bonnet sur ses choix théoriques. Elle le questionne en particulier sur son choix qu'elle considère comme relativement instrumental qui consiste à combiner pour chacune des trois questions centrales de la thèse, une approche théorique différente. Tout en reconnaissant le fait que le candidat fait preuve de prudence dans le maniement de ces théories et justifie leur complémentarité, **Ota de Leonardis** se demande si certaines contradictions n'ont pas été occultées. Elle prend comme exemple l'approche relationnelle du pouvoir versus l'approche en termes de configuration. Elle suggère aussi que si le candidat montre bien comment à certains moment la définition des buts des acteurs et de leurs objectifs s'inscrit dans des contextes qui structurent leur rationalité, François Bonnet insiste à un autre moment de la thèse sur une vision plus micro et rationnelle de la rationalité des individus. La codirectrice de la thèse se demande si, dans le but d'une publication ultérieure, le candidat n'aurait pas intérêt à travailler davantage la mise en évidence d'une clé interprétative plus intégrée et vraisemblable.

Le président donne ensuite la parole à **François Dubet**, le premier rapporteur qui souligne que la thèse de François Bonnet pose une question fort simple et essentielle : comment est produit l'ordre social dans deux types d'espaces publics, les gares et les grandes surfaces commerciales ? Deux gares et deux grandes surfaces sont étudiées à Lyon et à Milan, sans que François Bonnet prétende pour autant se livrer à une comparaison franco-italienne.

Le rapporteur remarque d'abord le soin extrême avec lequel est construit l'objet même de cette thèse dans une longue introduction mobilisant une littérature sociologique considérable autour des notions de délinquance, de sécurité, d'action publique, d'ordre et de contrôle social. François Bonnet possède une véritable érudition théorique en la matière et une connaissance assez rare de la littérature anglo-saxonne sur la question. Chaque partie est précédée d'un exposé minutieux des thèses et des hypothèses disponibles, et chacune d'entre elles se clôt sur une conclusion précise défendant la où les hypothèses paraissent les plus vraisemblables. Entre les deux, la description des situations, des pratiques et des opinions est extrêmement précise. Si l'on considère que la sociologie consiste à tester des hypothèses théoriques à la lumière de faits construits, cette thèse n'est pas seulement exceptionnelle, elle est exemplaire d'une maîtrise parfaite du métier de sociologue. François Bonnet n'est pas un érudit « collant » des théories générales à un matériau, mais un chercheur toujours porté par un souci de démonstration et visant à donner une portée générale à des observations singulières et minutieuses.

Le plan de thèse est particulièrement clair, organisé autour de trois grandes questions qui sont autant de parties. La première porte sur les acteurs de la sécurité et de l'ordre social. François Bonnet montre qu'il faut sortir de l'idée de crise du contrôle étatique et de la privatisation de la sécurité, ce qui démontre une certaine capacité de résister à l'air du temps. En fait, interviennent des acteurs d'Etat, des acteurs privés et des acteurs institutionnels qui jouent sur plusieurs registres, sans que les fonctions juridiques et régaliennes de l'Etat soient véritablement menacées. Les modes d'articulation de ces actions dépendent des contextes et aussi de la nature des systèmes de relations professionnelles dans les deux pays. On pourrait penser que François Bonnet ne souligne peut-être pas assez le poids d'un modèle policier, français en tous cas, plus soucieux de répression du crime que de sécurité publique dans la formation de ces agencements singuliers.

La deuxième question concerne la conception et la réalisation de l'ordre découlant de cette co-production. L'intérêt principal de cette partie est de montrer que l'ordre est en fait « négocié » entre ceux qui l'imposent et ceux qui le subissent. Les jeunes portent une menace de violence, ils sont en même temps des clients. La délinquance et la misère, la répression et le travail social auprès des SDF, les stratégies globales de localisation des problèmes sociaux finissent par construire un ordre relatif, un contrôle social complexe permettant une déviance tolérée bien plus qu'une sécurité absolue. La dernière partie porte sur les cibles de la sécurité, à savoir les jeunes issus de l'immigration unanimement perçus comme une population dangereuse. Pourquoi ce ciblage ? François Bonnet défend une conception d'inspiration durkheimienne selon laquelle la production des déviants procède de la construction d'un ordre moral et, pour parler plus précisément, d'un ordre national définissant le groupe dangereux. Cette partie est construite sur une discussion remarquablement précise des thèses marxistes en la matière.

François Dubet souligne que l'ensemble de cette thèse est extrêmement convaincant et il est très difficile de lui trouver des faiblesses. Tout au plus, peut-on évoquer certains points appelant une discussion. La critique de l'interprétation économique de la délinquance, que l'auteur de ces lignes partage sur le fond, conduit parfois à en ignorer trop certains aspects éclairants. Si l'on se plaçait du point de vue des acteurs déviants, il est certain que la rationalité de leurs conduites aurait pu être soulignée : tension « mertonienne » entre un désir de participation et de consommation et la faiblesse des ressources alors même que le vol est une activité à faibles risques si l'on en croit les statistiques. De plus, les jeunes ciblés comme des migrants ne sont plus des migrants, mais des « minorités » dans lesquelles l'économie informelle joue un grand rôle. On aurait aussi aimé que les jeux sociaux autour des catégories ethniques soient mieux cernés : on embauche des gardiens noirs pour lutter contre des déviants noirs au nom d'une lutte contre le racisme seule capable de légitimer la répression. Bref, le point de vue des dominés est peut-être trop absent dans ce travail. Mais est-il raisonnable de reprocher à une thèse de près de 400 pages rédigées en caractères serrés ne pas en avoir assez dit ?

En dépit de la grande qualité de cette thèse, on peut ne pas être totalement convaincu par la dernière partie expliquant le ciblage du contrôle sur les étrangers comme une réaction de défense communautaire contre un corps étranger perçu comme menaçant l'intégration morale de la société. D'abord, on peut penser que ce que Durkheim définissait comme l'intégration et les « blessures » morales ne sont pas totalement identifiables à cette réaction communautaire. Pour être pertinente cette thèse devrait s'appuyer sur une représentation raciale de la communauté, or, en France notamment, il y a du racisme sans que les individus soient « simplement » racistes ; ils n'ont pas simplement des idées fausses. Le ciblage sur les jeunes issus de l'immigration semble construit par des interactions plus subtiles et « fonctionnelles » mais dans un sens différents de celui de la thèse. Le jeune issu de l'immigration est perçu comme une variable synthétique vraisemblable des problèmes sociaux et des classes dangereuses, désordre, délinquance, communauté, échec scolaire..., avec lesquels il faut construire la plus grande distance possible. Ce ciblage est, dans une certaine mesure, « rationnel » tout en étant associé à une dénonciation du racisme. Notons d'ailleurs que les croisades morales anti-racistes ne sont pas efficaces. De plus ce ciblage engendre des conduites juvéniles qui sont des sortes de prophéties auto-réalisatrices. Ce type de raisonnement aurait sans doute été plus conforme à l'esprit des deux premières parties de la thèse et peut-être plus facilement « falsifiable ».

François Dubet conclut que cette remarque ne porte en rien atteinte au jugement très positif qu'il porte sur cette thèse qui se range incontestablement parmi les meilleures, qui est même fort impressionnante et qui laisse augurer d'une carrière de chercheur de premier plan.

Invité à prendre ensuite la parole en tant que rapporteur, **Yves Grafmeyer** félicite François Bonnet pour la très grande qualité de sa thèse : c'est incontestablement l'une des meilleures parmi celles qu'il a eu l'occasion de lire au cours de ces dernières années. Le développement introductif, très substantiel puisqu'il occupe le quart du volume, est un modèle du genre. L'auteur y définit avec soin son objet, précise ses questions et ses hypothèses, met en place son cadre d'analyse en se situant par rapport à diverses perspectives théoriques et aux connaissances produites sur le sujet. D'excellente facture, ces pages font preuve d'une grande rigueur, ainsi que d'une culture sociologique très étendue et parfaitement maîtrisée.

Le concept d'ordre, préféré à la notion indigène plus irénique et apparemment plus neutre de 'sécurité', est caractérisé d'entrée de jeu par une double dimension : la dissymétrie structurelle dominants/dominés ; la dimension relationnelle des rapports de pouvoir inscrits dans les interactions quotidiennes au fil desquelles l'ordre est produit comme "équilibre provisoire entre dominants et dominés". La production de l'ordre, et plus précisément le contrôle de la déviance par des organisations spécifiquement consacrées à cet objectif, n'est donc pas pure et simple reproduction : "la production de l'ordre peut changer, tout en faisant persister une structure de domination relativement stable" (p. 38). De ce postulat initial découlent deux conséquences qui organisent l'ensemble du travail :

- le processus de production de l'ordre dépend à la fois des interactions locales (niveau micro), des variables organisationnelles (niveau méso), et enfin des contextes normatifs et des schémas cognitifs qui imprègnent les représentations et les pratiques des acteurs du contrôle organisé de la déviance (niveau macro) ;
- une étude empirique est nécessaire pour saisir comment s'articulent concrètement ces trois niveaux de réalité, dont chacun invite à mobiliser des cadres théoriques différents pour répondre à une triple question : quels acteurs mènent quelles politiques de sécurité envers quels groupes sociaux, et pourquoi ? Fondée principalement sur la méthode de l'entretien semi-directif – mais aussi sur l'observation *in situ* –, l'enquête a été menée sur quatre terrains urbains qui ont en commun de combiner des dimensions publiques et privées de la production organisée de l'ordre, tout en permettant de contrôler deux variables de comparaison : l'opposition gare ferroviaire/centre commercial, et les différences contextuelles entre la France (Lyon-Part-Dieu) et l'Italie (Milan et Rozzano).

La première partie de la thèse analyse l'effet des variables institutionnelles et organisationnelles sur les interactions locales. Elle identifie les diverses catégories d'acteurs impliqués dans la production

de l'ordre et montre que les modalités pratiques de leurs interventions et leur conception même de la sécurité au sein de ces espaces mi-privés mi-publics sont structurées par des enjeux et des intérêts différenciés (préservation de l'ordre public pour les policiers, enjeux commerciaux pour les employeurs ou les commanditaires non-étatiques des agents de sécurité privés). En outre, la comparaison entre les quatre terrains met en évidence des formes très variables de coopérations et de tensions entre les différents types d'acteurs institutionnels, des conflits de légitimité, des compétitions au quotidien pour le contrôle des espaces, en fonction de spécificités qui tiennent aussi aux contextes nationaux dans lesquels se sont constitués les divers groupes professionnels, leurs recrutements, leurs compétences respectives, leurs perceptions mutuelles, et parfois la redéfinition récente de leurs missions (ainsi dans le cas de la Direction de la Surveillance Générale à la SNCF).

La deuxième partie se centre sur le niveau micro des relations de pouvoir qui s'établissent au fil des interactions quotidiennes entre les acteurs du contrôle social organisé et les populations qui forment la cible privilégiée de leurs interventions : les adolescents issus de l'immigration en France, les Tziganes et les immigrés d'Afrique du Nord et d'Europe de l'Est en Italie, et les sans-abri dans les deux pays. L'enquête de terrain fait apparaître de nouveaux types d'acteurs : associations caritatives, mission Solidarité, médiateurs. La première partie les avait laissés en arrière-plan, car leur contribution à la production de l'ordre, sans être pour autant négligeable, est considérée par ces acteurs eux-mêmes comme un objectif secondaire, voire parfois tout à fait étranger à leurs motivations. Les analyses montrent fort bien, toutefois, comment des associations peuvent instrumentaliser les préoccupations sécuritaires des acteurs institutionnels ou de leurs commanditaires pour poursuivre les missions caritatives qui leurs sont propres. Et elles montrent, surtout, comment la plupart des populations ciblées par la police, les agents de sécurité et les associations parviennent à développer des tactiques de résistance, voire à "instaurer un rapport de force" certes dissymétrique, mais qui contraint néanmoins les acteurs de la production de l'ordre à ne pas mettre en œuvre une politique de sécurité uniquement répressive.

La troisième et dernière partie se propose d'articuler la dimension macrosociale (le contexte normatif) de la production de l'ordre avec les pratiques concrètes des acteurs pour rendre compte de la focalisation de ces derniers sur les populations immigrées (en Italie) ou issues de l'immigration (en France). L'auteur commence par un examen critique de diverses interprétations qu'il juge non pertinentes et/ou réductrices : la sur-incrimination des immigrés ou de leur descendants ne peut être expliquée de façon satisfaisante ni par leur sur-criminalité objective (qui n'est pas empiriquement établie), ni par une politique de régulation du marché du travail (en particulier dans le cas italien où le taux de chômage des étrangers est faible), ni par le racisme des acteurs (notion difficile à manier, et qui n'est pas validée de façon systématique par les observations de terrain). La thèse défendue par François Bonnet combine deux modèles explicatifs qui marquent chacun à sa façon les limites des perspectives 'analytiques' en termes de choix rationnel qui inspiraient les deux parties précédentes de l'ouvrage. En premier lieu, la focalisation sur les populations étrangères ou d'origine étrangère est référée à des catégories de perception et de classement dont la mise en œuvre au fil des interactions a pour effet d'actualiser l'altérité (lecture cognitiviste). En second lieu, cette stigmatisation routinière de l'altérité et de la délinquance potentielle de l'Autre permet, à l'insu même des acteurs, de rassurer le groupe majoritaire quant à son identité propre et de raffermir sa solidarité (explication fonctionnaliste).

Yves Grafmeyer conclut donc que ce travail satisfait incontestablement aux critères d'une excellente thèse. François Bonnet maîtrise une littérature sociologique abondante et diversifiée (y compris anglo-saxonne), ce qui lui permet de situer avec pertinence son propos et ses acquis par rapport aux connaissances produites dans divers champs au croisement desquels se construit son analyse : la sociologie des organisations, la sociologie des professions, la sociologie urbaine, la sociologie pénale... Clairement identifié, son objet de recherche est traité à partir de plusieurs cadres théoriques qu'il mobilise tour à tour pour saisir – et autant que possible articuler – les différents niveaux de réalité qu'il estime nécessaire de prendre en compte pour comprendre les ressorts et les modalités de la production de l'ordre. Explicitement revendiqué, cet éclectisme théorique de bon aloi ne compromet pas la cohérence de l'investigation ni l'intérêt des résultats établis. Quant au matériau empirique sur lequel la thèse s'appuie, il est fort substantiel (89 entretiens, 91 personnes interviewées) et judicieusement mobilisé au fil de l'ouvrage.

Pour sa part, **Yves Grafmeyer** n'a aucune critique majeure à formuler à l'encontre de cette recherche qui est de nature à combler un jury, même exigeant. Les questions qu'il pose au candidat

visent surtout à solliciter quelques précisions ou à suggérer des pistes d'investigation complémentaires.

La première série de questions revient sur ce que François Dubet a appelé dans son pré-rapport les "jeux sociaux autour des catégories ethniques". Puisque, dans les deux sites lyonnais, les agents de sécurité privés sont très majoritairement issus de l'immigration, n'aurait-il pas été utile de mieux explorer le sens que revêt à leurs propres yeux la position paradoxale qui leur est assignée par un métier qui en fait des auxiliaires des dominants, alors qu'ils sont par ailleurs proches des populations dominées censées former les principales 'cibles' de leur action ? Le point de vue des employeurs, qui peuvent trouver certains avantages dans cette proximité, est bien analysé ; manque en revanche le point de vue des agents eux-mêmes. D'autre part, les adolescents qui fréquentent en bandes le Centre commercial ne sont pas toujours homogènes du point de vue de l'origine. Comment un groupe de jeunes est-il perçu et 'traité' par les acteurs de la production de l'ordre quand la catégorisation ethnique ne peut pas être mobilisée pour tous ses membres ?

En deuxième lieu, la thèse accorde une place très différente aux espaces urbains environnants selon qu'elle traite des deux sites lyonnais ou de la Gare Centrale de Milan. Dans le premier cas, l'attention se focalise sur l'intérieur du Centre Commercial et de la gare de la Part-Dieu, chacun des deux étant de surcroît examiné de façon disjointe alors qu'il s'agit de lieux physiquement contigus ; dans le second cas au contraire, une large place est accordée à l'étude des modes de présence de diverses populations immigrées dans les rues et places avoisinantes, et des interventions publiques et privées dont elles font l'objet. Cette dissymétrie découle-t-elle d'un choix plus ou moins arbitraire opéré par le chercheur dans la délimitation de ses terrains d'observation, ou bien traduit-elle des modes d'inscription spatiale effectivement contrastés ? Dans sa réponse, François Bonnet confirme plutôt la deuxième interprétation : la Gare Centrale de Milan, qui connaît un trafic beaucoup plus important que celle de la Part-Dieu, tend à 'pousser dehors' les problèmes, de telle sorte que la prise en compte de son environnement urbain s'imposait plus que dans le cas lyonnais pour analyser les processus locaux de production de l'ordre.

Pour conclure, **Yves Grafmeyer** renouvelle ses félicitations à François Bonnet. Sa thèse est bien construite, bien informée et solidement argumentée. Elle produit de nombreux effets de connaissance qui, au-delà de ce qui a été observé sur les quatre terrains étudiés, apporte une contribution significative à des questions essentielles qui alimentent nombre d'idées reçues. Son intérêt n'est donc pas purement académique, ce qui rend d'autant plus souhaitable qu'elle débouche rapidement sur des publications.

Hugues Lagrange intervient ensuite en soulignant d'abord que le travail se recommande par l'ampleur de l'érudition qui traverse la partie théorique, par la qualité de la rédaction et la cohérence de l'exposé, mais surtout par la qualité du travail d'observation mené dans les quatre lieux d'enquête, par la capacité que vous manifestez de faire parler les matériaux recueillis. Cela a conduit François Bonnet à décrire la production organisée de l'ordre, à faire une analyse fine des dispositifs, des moyens et des pratiques mises en œuvre pour réguler les tensions sociales qui naissent dans ces lieux vastes et anonymes, ouverts au public que sont les gares et les centres commerciaux. En effet, dans les centres commerciaux, à Rozzano comme à Lyon, le souci de la clientèle implique de veiller à la fois à la démarque inconnue, les vols qu'ils soient le fait de clients ou du personnel, et aux désordres susceptibles d'inquiéter les clients, liés au comportement des jeunes en groupe mais aussi à la présence des Tziganes qui soulèvent d'autres peurs. F. Bonnet montre bien que les objectifs de la surveillance dans les magasins et dans l'enceinte des centres commerciaux, hors des magasins, sont différents, que la composante d'ordre public est plus importante à l'extérieur des magasins, qu'à l'intérieur le vol est la préoccupation centrale. Ainsi la préoccupation pour l'ordre a conduit à mettre en place un médiateur dans le centre commercial de Lyon, à travers ce dispositif il s'agit de réduire les tensions, d'éviter que des situations ne « s'embrouillent ». Il ne faut pas oublier que les adolescents perturbateurs sont aussi des clients ou des proches des clients.

Sachant que dans les gares il y a, de plus en plus, un souci commercial qui n'existait guère dans les années 1970, le candidat explique comment ce souci doit être concilié avec d'autres aspects qui touchent à l'ordre : la présence à Lyon d'un groupe de SDF âgés, qui sont là depuis longtemps, appelle un traitement social qui ne relève pas de la prévention situationnelle ; ce traitement a été confié à la

Mission de solidarité et soulève des réticences parmi les cheminots. La thèse montre en quoi, à Milan, gare plus importante, la présence des sans-abri « classiques », des toxicomanes et des primo-arrivants mêle la question du désordre et de l'insécurité aux enjeux des délits d'appropriation dans les commerces. Rappelant qu'au début des années 1990, sous l'impulsion de la *Lega Nord*, les actions de sécurité sont passées par de vastes opérations de police, dans un contexte de corruption des services de la police ferroviaire, vous suggérez qu'elles ont sans doute eu des résultats à court terme mais ont surtout déplacé le problème dans les lieux avoisinants ; que si la consommation d'héroïne régresse dans les années 1990 c'est pour d'autres raisons. François Bonnet développe avec précision les conséquences du changement dans les populations de marginaux au cours des années 1990 et 2000, ce qui a notamment impliqué de prendre en charge des « ex-toxico clochardisés », de la présence de jeunes étrangers spécifique aux dernières années. Il décrit la mise en place d'un *Help Center*. Au début des années 2000, alors que les préoccupations sécuritaires atteignent des sommets, en France et en Italie, il montre bien en quoi la production de l'ordre, saisie au niveau de l'action des institutions comme la SNCF et Grandi Stazioni, a comporté une grosse part de travail social et, malgré les tensions entre les acteurs, une complémentarité des actions entreprises sur plusieurs plans.

Cette analyse de la production de l'ordre, menée de façon systématique et vivante, convainc que la régulation sociale dans les lieux ouverts au public, même en des temps d'idéologie sécuritaire, implique un alliage complexe de contrôle social et d'assistance sociale, un travail de police d'investigation et de maintien de l'ordre. Cette politique a, semble-t-il, favorisé la réduction du sentiment d'insécurité attaché à ces lieux. Un des mérites de votre thèse est aussi de souligner que la place relative, et le statut, des agents de sécurité privée en Italie leur confère un rôle plus important qu'en France, où seuls les OPJ peuvent traiter complètement un délit. Pour autant, la thèse ne convainc pas que ces différences privé/public ont eu des conséquences majeures sur les définitions des risques et les priorités en matière d'ordre dans les contextes étudiés.

L'analyse montre clairement que le paradigme dominant des années 1990 et 2000, s'agissant de la réponse à la délinquance, est très réducteur. En effet, des auteurs comme D. Bayley et Cl. Shearing ont suggéré qu'un modèle assuranciel de gestion du crime allait conduire à une redéfinition de la criminalité et du traitement de celle-ci autour d'enjeux gestionnaires, éloignés des idées moralisatrices d'autrefois et du *pénal-welfarisme*. Et, comme le candidat le souligne, D. Garland a montré comment se développe, dans cette interprétation post-welfariste, une vision des enjeux de la criminalité –ce qui n'est pas exactement l'ordre– comme conjonction d'une criminalité de masse sans déviance et d'un noyau dur de criminels, pour ainsi dire nés, qu'il faut mettre à l'écart. François Bonnet se réclame de la critique que fait Garland de ce paradigme. Mais pour Garland, ce paradigme n'est pas une description des pratiques qui se développent au cours des années 1990, plutôt une caractérisation de l'horizon de pensée qui oriente le post-welfarisme pénal. Il faut le prendre comme tel. Partant de cette compréhension des visées des nouvelles politiques d'ordre public et de lutte contre le crime, et de leurs limites, F. Bonnet prolonge l'analyse en traitant ce que D. Garland laisse de côté. Il envisage ainsi la production locale de l'ordre en s'intéressant, dans une perspective relationnelle ou configurationnelle, aux rapports des acteurs de l'ordre avec les groupes sociaux visés par ces politiques.

Cette définition des objectifs est très opératoire selon **Hugues Lagrange**. Pour remplir ce programme, le candidat a mené avec clarté et minutie l'analyse du côté des acteurs et montré de manière très convaincante que, même si leurs objectifs sont d'assurer la fluidité sociale favorable au commerce, les agents de sécurité doivent prendre en compte, volens nolens, les dimensions sociales du trouble à l'ordre public. Il analyse la manière dont ils coordonnent leurs actions avec celles des services de police qui ont des objectifs classiques –élucider des crimes et des délits, faire du chiffre–, des missions d'ordre public mais qui sont aussi affrontés à des questions de régulation sociale qu'ils prétendaient délaissier. De même, il explique comment les objectifs commerciaux induisent une action policière qui évite l'affrontement et un usage trop voyant de la violence. **Hugues Lagrange** regrette que, ayant adopté cette perspective relationnelle sur la production de l'ordre, le candidat n'ait pas poussé un peu plus, non pas l'observation des populations contrôlées, faite dans une grande mesure, mais la réflexion sur les interactions observées du point de vue des doctrines d'emploi de la force –publique ou privée. A ce sujet, l'application de l'opposition dominants/dominés aux producteurs d'ordre et à ceux qu'ils visent à réguler ne me paraît pas très adéquate et certainement insuffisante. En particulier, **Hugues Lagrange** trouve nécessaire de souligner que les politiques locales sont amenées à

donner un rôle important aux acteurs associatifs mais que ce rôle est minimisé, en tout cas en France dans le discours tenu par les responsables politiques : on fait et on fait du travail social, on affiche du bleu et de la fermeté. Parce que produire de l'ordre ce n'est pas seulement réguler les situations mais montrer, faire savoir et sentir qu'on le fait, rassurer. Ces deux fonctions n'ont pas les mêmes implications et surtout varient historiquement, comme noté d'ailleurs incidemment, en rappelant la manière dont les préoccupations pour l'ordre ont changé en Italie avec la question des migrants du sud du pays, puis des toxicomanes, puis des migrants de l'Est et des pays du Maghreb.

Notant ici une insuffisante mise en perspective historique des enjeux de la production de l'ordre, **Hugues Lagrange** regrette que le candidat ne se soit pas attaché à cette mise en perspective historique de la question, dont trois caractéristiques paraissent essentielles.

1) A la fin du vingtième siècle, dans nos sociétés, le problème majeur n'est plus de discipliner pour produire mais de sécuriser pour vendre, simultanément on doit considérer les auteurs de troubles, primo-migrants, jeunes, issus de l'immigration maghrébine ou autres, comme des clients. Cela induit des tensions qui rejaillissent sur les pratiques des acteurs.

2) La délinquance économique opportuniste de l'immédiat après guerre, sans avoir disparue, s'est doublée d'une déviance et d'une délinquance non acquisitive qui traduisent la persistance de poches de pauvreté dans les sociétés riches et l'exclusion de l'accès au travail et aux richesses de fractions larges de la population, redéfinissant ainsi une question sociale, donnant un ancrage social et culturel à la délinquance qui avait disparu dans les trois premiers quarts du vingtième siècle.

3) La préoccupation sécuritaire est une donnée durable qui mêle une demande de protection sociale et un repli à connotation xénophobe et qui ne peut être ignorée des acteurs des politiques publiques.

Cette mise en perspective pouvait, mieux que la troisième partie, assurer un retour sur les paradigmes explicatifs.

Enfin, la troisième partie telle qu'elle est rédigée prête le flanc à la critique et que, de plus, elle n'est pas utile à la thèse centrale défendue d'une manière solidement étayée. En effet, vérifier l'hypothèse de la sur-incrimination des jeunes issus de l'immigration supposait s'attacher à mesurer l'ampleur de la participation à des délits ou à des troubles de l'ordre public imputable à ces jeunes. Ne le faisant pas, François Bonnet est conduit à suggérer que le degré de préoccupation pour ces groupes est excessif ou qu'ils font l'objet d'arrestations plus souvent qu'à leur tour. Sans que cela soit démonstratif faute d'une méthode adaptée : le candidat n'avait pas les moyens de comparer qui était potentiellement à surveiller et qui l'est en pratique. On est tenté de dire : cela n'est pas l'objet et n'est pas essentiel à l'argument.

Ayant fait ces remarques, **Hugues Lagrange** rappelle en conclusion que la thèse de F Bonnet, est un de ces travaux rares où l'érudition et l'observation se marient et produisent une connaissance des politiques publiques extrêmement utile. Elle mérite d'être connue.

Le président **Enzo Mingione** commence son intervention en reprenant à son compte les évaluations extrêmement favorables des rapporteurs.

La thèse présentée porte sur de la production de l'ordre social dans un cadre de méthodologie et d'interprétation sociologique. La thèse est très bien structurée, bien documentée dans la littérature théorique et se fonde sur un enquête de terrain dans quatre sites : des deux gares et deux centres commerciaux à Lyon et à Milan.

La stratégie de recherche est orientée à mettre en évidence comment les acteurs produisant l'ordre et le contrôle social justifient leurs actions dans les relations sociales avec les individus dominés et les groupes ciblés.

Le travail se base sur l'hypothèse que les différences entre contextes sociaux privés (centre commerciaux) et publiques (gares) et entre policiers, agents de sécurité privée et acteurs des services sociaux mettent en évidence des intérêts distinctes, mais qui se recomposent dans une logique fonctionnaliste produisant les notions d'ordre et de populations dangereuses pour renforcer le système d'intégration sociale.

L'analyse se concentre de manière pertinente sur les différentes façons dans lesquelles les acteurs expriment, justifient et mettent en place leur propre vision de l'ordre social. Ces logiques distinctes expriment des intérêts immédiats, des stratégies et des buts différents: l'efficacité du service de transport de la part des employée des chemins de fer ; la rentabilité de l'activité commerciale de la part des employés des centres commerciaux ; la répression et la prévention de la criminalité du côté des forces de police ; la promotion de formes d'insertion sociale pas les travailleurs sociaux. Une analyse très originale et bien conduite met en lumière de façon efficace l'articulation complexe des formes de production de l'ordre et comment celles-ci parfois s'ouvrent à des contradictions et des conflits, des compromis implicites, des effets inattendus.

Ce sont justement la richesse et l'originalité des résultats de ce travail qui soulèvent des doutes. Notamment, l'incertitude concerne la possibilité de fournir une interprétation complète de la production de l'ordre à travers la construction de messages discriminatoires qui définissent des populations dangereuses tout en renforçant l'ordre moral.

Cette thèse est défendable et convaincante même si de manière partielle et problématique, dans tous les cas empiriques étudiés par le candidat. Néanmoins elle ne descend point de manière automatique des réalités étudiées, des justifications que les acteurs produisant l'ordre fournissent et des caractéristiques des populations ciblées. Les immigrées et les minorités demeurent au centre de la construction idéologique fonctionnelle au renforcement de l'ordre morale, même si souvent ces groupes n'apparaissent pas dans les pratiques de production de l'ordre, comme le montrent les cas des sans abris à la gare de Milan ou des jeunes italiens dans le centre commercial de Rozzano.

En dépit de cette observation critique, cette thèse, dans sa richesse et originalité, offre une contribution importante à un débat ouvert et de grande actualité.

Après délibération, le jury accorde à François Bonnet le grade de docteur en sociologie de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Université de Milan Bicocca avec la mention *Très honorable et les félicitations du jury décernées à l'unanimité*. Le jury souligne l'intérêt d'une publication rapide de la thèse.

La séance est levée à 18h